

INITIATION MÈRE-ENFANT AU TIR À L'ARC

Rejoignez les 1900 femmes
déjà inscrites en Bretagne



Venez essayer le tir à l'arc !



CHALLENGE MERE-ENFANT

2026/2027

Pierrick LEPARC
Conseiller Technique Sportif FFTA
Tél : 02 99 53 28 45
LEPARCPierrick@aol.com



LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Le comité régional met en place un dispositif organisé qui s'inscrit dans le plan de féminisation de la FFTA, et dans la volonté d'augmenter le nombre de pratiquantes au tir à l'arc.



PLAN D' ACTIONS POUR 2026-2027

1. Informations pratiques à destination des clubs.

Ce projet s'inscrit dans le projet régional en faveur de la féminisation, l'objectif est d'attirer un public féminin afin de faire découvrir la discipline et augmenter le nombre de licenciées féminines.

Le but du projet est de créer une action d'ampleur régionale en encourageant un maximum de club à proposer des créneaux d'initiation en même temps.

Le but est de faire essayer l'activité à toutes les figures féminines de la famille : tante, marraine, grand-mère, mère... des adhérents déjà licenciés à votre club.

Nous vous conseillons également d'ouvrir les initiations aux duos non licenciés.

- Dates proposées : Octobre 2026 à juin 2027
- Durée d'un créneau : de 45 minutes à 1 heure.

De préférence durant/en parallèle de votre créneau jeune (ou école de tir). Selon les capacités et possibilités de votre club vous pouvez faire l'initiation sur des créneaux dédiés également.

Cette action peut se combiner dès le mois de mars avec le lancement des licences découvertes, c'est un des leviers qui vous permettra de finir convaincre les initiées à prendre éventuellement leur licence dans votre club.

En préparant dès aujourd'hui l'initiation en duo, vous contribuez activement au développement du tir à l'arc et à la valorisation de votre club.

Objectifs du dispositif :

- Développer la pratique féminine : action inscrite dans le projet régional de féminisation
- Renforcer l'ouverture des clubs vers le public familial.
- Faciliter l'accueil de non-licenciées au sein des structures.

2. Objectifs pédagogiques.

- Découvrir le tir à l'arc en binôme.
- Renforcer la relation mère-enfant.
- Apprendre les règles de sécurité spécifiques du tir à l'arc.
- Inciter la cellule familiale à participer à la vie associative



3. Organisation de la séance

- Durée : 45 minutes à 1 heure.
- Nombre de participants : à définir selon capacité du club.
- Encadrement effectué par un encadrant identifié, idéalement par un entraîneur fédéral.
- Lieu : salle du club/ tout autre lieu approprié à une initiation.

4. Déroulé type d'une session

- Accueil des duos (5 min)
- Échauffement ludique (10 min)
- Découverte du matériel et sécurité (10 min)
- Apprentissage guidé (20 min)
- Ateliers ludiques/jeux (15 min)
- Bilan & photo souvenir (5 min) pour communication



5. Moyens nécessaires

- Matériel : arcs débutants, flèches, cibles, blasons, protections.
- Sécurité : zones de tir, affichages.
- Logistique : réservation salle/terrain.

6. Critères de réussite

- Engagement et participation du duo.
- Manipulation sécurisée et autonome du matériel.
- Satisfaction des participants.
- Prise d'une licence si la volonté est exprimée par la personne

7. Évaluation

- Retour sur le taux de participation dans les clubs : nombre d'invitations distribuées, nombre de venues. Nombre d'enfants/jeunes, parents présents.
- Evaluation du nombre de licences prises après la séance d'initiation

8. Communication

Kit de communication pour les clubs bretons :

- Texte type pour la presse locale.

« Dans le cadre de son engagement pour le développement de la pratique féminine, le club de [ville] organise une initiation Mère-Enfant au tir à l'arc.

Cette action a pour objectif de permettre aux mères et à leur(s) enfant(s) de partager un moment sportif et complice, tout en découvrant une discipline accessible, ludique et encadrée. Le tir à l'arc séduit de plus en plus de pratiquantes : plus de 1 900 femmes ont déjà franchi le pas en Bretagne.

Ouverte à toutes, sans prérequis, cette initiation met l'accent sur le plaisir, la découverte et le lien intergénérationnel.

Envie d'essayer ? Rendez-vous le [date], de [horaires], à [lieu].

Inscriptions et renseignements : [contact / site]. »



- Affiche personnalisable. Pour exemple :



- Flyer.
- Invitation à distribuer à chaque jeune de votre club.

Rôle du club :

- Le club organise la diffusion du dispositif sur les réseaux sociaux et peut contacter la presse.



Instagram

- Le club s'inscrit auprès du CRBTA pour obtenir les documents et déclare son épreuve sur l'extranet fédéral : <https://extranet.fft.fr/>

- Le club récupère les inscriptions et transmet les résultats au Comité Régional.

Les résultats (individuels, équipes et autres tirs) seront envoyés au format PDF au plus vite dès la fin de la compétition. Les destinataires des envois sont :

- ✓ Jean-Pierre LALOUER – jp@lalouer.fr
- ✓ Marie-Pierre ROGUE – mariepierre.rogue@orange.fr
- ✓ Pierrick LEPARC – leparcpierrick@aol.com

9. Le challenge mère enfant

Les clubs bretons qui suivront le cheminement décrit aux points précédents renverront le fichier suivant complété :



Date	Challenge mère enfant	Lieu :		
	Mère Nom et Prénom	Licencié	Enfant Nom et Prénom	Licencié
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
		Oui / Non		Oui / Non
Nombre de duos présents avec au moins un non licencié				
Nombre de mères qui déclarent vouloir se licencier				

Les résultats des clubs bretons seront collectés jusqu'au 30 juin 2027.

Lors de l'assemblée générale annuelle du CRBTA, deux clubs se verront doter d'un arc équipé.

- Le club ayant eu le plus de duos présents avec au moins un non-licencié
- Un tirage au sort parmi les autres clubs participants au challenge avec au moins 5 duos présents

